

Église des Pays de l'Ain

5 août 2022 • N° 8



Un numéro d'EPA au coeur de l'été pour :

- remercier Guilhem Duval qui part vers de nouvelles missions et accueillir Marie Quioc
- compléter le compte-rendu de l'AG du numéro précédent (EPA N°7) sur les finances et les travaux en cours
- évoquer les rendez-vous aoûtiers

Pendant l'été Guilhem Duval, délégué épiscopal à la communication, a terminé sa mission au diocèse de Belley Ars pour rejoindre Saintes et poursuivre le travail de communication pour le diocèse de la Rochelle et de Saint Pierre et Miquelon. C'est désormais Marie Quioc qui sera chargée de communication pour le diocèse. Retrouvez page 2 leur interview croisée.

Début août marque le retour des pèlerins de Lourdes le 1er juillet

après 7 jours de pèlerinage dans les pas de Sainte Bernadette et la fête de Saint Jean-Marie Vianney, les 3 et 4 août. Ces deux jours sont, chaque année, un moment fort et intense pour les chrétiens de l'Ain et pour les pèlerins du Sanctuaire d'Ars.

Un autre événement à noter dans vos agendas c'est la **rentrée diocésaine** qui aura lieu **samedi 3 septembre** à Ars-sur-Formans, autour du thème de la **paternité**. Tous les paroissiens du diocèse sont invités à participer.

Cette année 2022-23 sera marquée par les 200 ans du diocèse avec une douzaine de rendez-vous pour **faire mémoire et nous interroger** sur l'Église d'aujourd'hui et de demain. L'ouverture officielle du Jubilé aura lieu **dimanche 9 octobre au monastère royal de Brou** à Bourg-en-Bresse.

[Le service communication](#)

Regards croisés sur la communication

C'est le chassé-croisé de l'été au service communication du diocèse : regards croisés sur la communication du diocèse.

- **Guilhem, que retenir de ces dix années ?**

Je retiens surtout la découverte d'un diocèse que je ne connaissais pas, et en particulier de ses saints : des saints qu'on croit bien connaître, comme Jean-Marie Vianney ou Vincent de Paul, mais aussi d'autres comme Pierre Chanel ou Rosalie Rendu... Ca vaut vraiment la peine d'approfondir leur vie et de marcher avec eux !

Et puis il y a toutes les initiatives missionnaires, dans les paroisses et au niveau diocésain, portées par les prêtres, par les communautés religieuses et par les laïcs, bénévoles comme salariés. C'est enthousiasmant ! Je pense en particulier à ce qui gagnerait à être plus utilisé : les livrets du diocèse (sur la paternité, l'écologie intégrale, le dimanche, la miséricorde...).

- **Marie quel est votre parcours ?**

Je suis d'origine auvergnate, j'ai grandi à Clermont-Ferrand, j'ai fait une partie de mes études de journalisme à Lyon. Depuis une dizaine d'années je vis à Lyon et je réalise des reportages vidéos

et photos à mon compte pour les entreprises, particuliers, associations et l'Eglise. J'ai réalisé plusieurs vidéos pour le diocèse de l'Ain avec mon collègue Falilou Trabi. La première était sur les Assises de l'Immobilier puis, nous avons filmé des vidéos en paroisse à Belley, Cessy, Gex, à Bourg-en-Bresse, à Saint Maurice de Beynost, à Ars et à la Chartreuse de Sélignac. La dernière réalisation pour le diocèse est un documentaire de 26 minutes qui a été tourné au sanctuaire d'Ars. Nous avons interviewé des représentants des différentes communautés qui font vivre le sanctuaire aujourd'hui et nous en avons fait un film : « Le Chemin du Ciel ».

Vous pouvez le visionner à l'accueil du sanctuaire d'Ars.

- **Guilhem, comment voyez-vous la communication du diocèse ?**

Pour moi, l'important était que le service communication soit, comme son nom l'indique, au service ! Au service des paroisses, des différents services pastoraux, de l'évêque, du diocèse... pour annoncer l'Evangile, en montrant ce qui se vit au sein de l'Eglise !

J'ai peut-être un regret, c'est de ne pas avoir pu aller davantage à la rencontre des paroisses pour mieux partager leurs informations, et faire découvrir ce qui s'y vit !



- **Guilhem, que faites-vous maintenant ?**

Cela a été pour moi un grand bonheur de travailler dans l'Eglise pendant plus de 10 ans : on sait pour quoi, et pour Qui on œuvre ! Alors je continue, en me rapprochant un peu de ma famille : je suis désormais responsable de la communication du diocèse de La Rochelle. N'hésitez pas à venir découvrir ce beau diocèse : il y a de belles et nombreuses figures de martyrs, en particulier les prêtres des pontons de Rochefort, et de très belles églises romanes !

- **Marie, quels objectifs pour le service communication ?**

Dans l'esprit du Jubilé, je souhaite poursuivre l'oeuvre commencée par Guilhem et développer l'annonce à travers différents canaux de communication notamment la présence sur le « continent » numérique (site internet, réseaux sociaux).

Je souhaite également pouvoir développer un réseau de référents communication locaux dans les paroisses pour d'une part relayer les informations du diocèse et d'autre part partager les bonnes pratiques et initiatives entre paroisses.

Pour cela je serai à l'écoute de vos besoins pour faire des formations

et avoir les bons outils et bonnes pratiques pour communiquer. J'ai hâte de découvrir les pays de l'Ain et de rencontrer les différents acteurs.

Ecouter avec l'oreille du coeur

Pour terminer ce regard croisé nous vous partageons des extraits du message du Pape François pour la 56ème journée des communications sociales : « Chers frères et sœurs! Je voudrais porter l'attention sur un verbe, «écouter», qui est décisif dans la grammaire de la communication et condition pour un dialogue authentique. [...]

On a demandé à un illustre médecin, habitué à soigner les blessures de l'âme, quel était le plus grand besoin des êtres humains. Il a répondu : «Le désir illimité d'être écouté». [...] L'écoute est donc le premier ingrédient indispensable du dialogue.

Même dans l'Église, il y a un grand besoin d'écouter et de s'écouter. C'est le don le plus précieux et le plus généreux que nous pouvons nous offrir les uns aux autres. « Nous devons écouter à travers l'oreille de Dieu, si nous voulons être capables de parler à travers sa Parole »

Dans l'action pastorale, le travail le plus important est «l'apostolat de l'oreille».

Rome, Saint Jean de Latran, 24 janvier 2022, Mémoire de saint François de Sales.

Repères économiques - Exercice 2021

Quelques repères économiques de l'Association Diocésaine de Belley-Ars (ADBA) : exercice 2021 et actions en cours...

En complément des premières informations sur les comptes 2021 parues dans l'EPA de juillet 2022 suite à l'Assemblée Générale du 24 juin, vous trouverez ci-joint des éléments de compréhension et de réflexion complémentaires, incluant les travaux en cours pour **construire l'avenir**, dans l'approche **synodale** souhaitée par Monseigneur Roland.

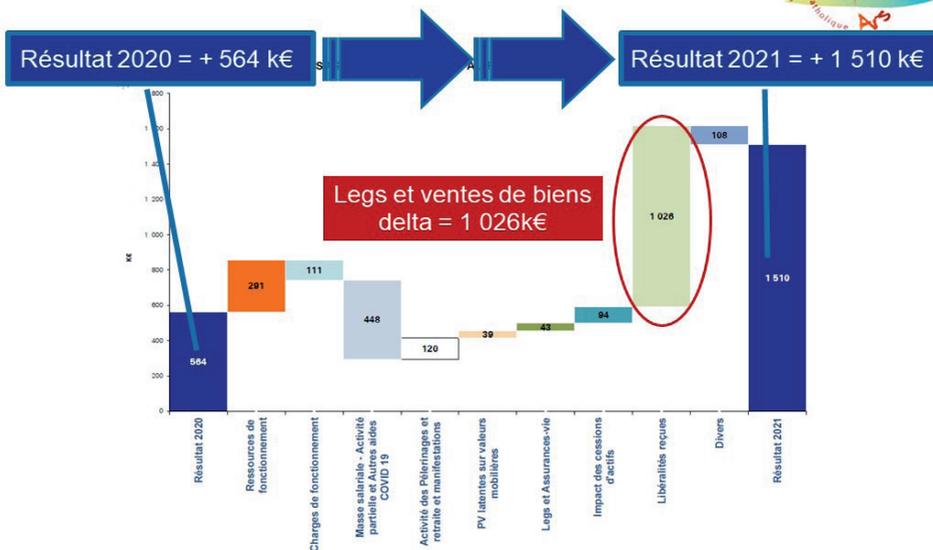
Après une année 2020 particulièrement **atypique** du fait du contexte sanitaire, avec les répercussions économiques correspondantes pour l'Association Diocésaine de Belley-Ars (ADBA), l'année 2021 a été moins marquée : seuls quelques services ont encore été une partie de l'année en chômage partiel (Pèlerinages et Maison Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse par exemple). Les activités pastorales en paroisses comme aux sanctuaires n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'activité antérieurs.

Malgré cela, grâce à l'effort de chacun, sur les ressources comme sur les dépenses, concentré sur les préconisations de l'Audit de la CEF (conférence des évêques de France : voir EPA n°8 du 25/08/2021),

les comptes de l'ADBA sont en progrès, comme cela a été montré à l'**Assemblée Générale** du Diocèse le 24 juin 2022. Chaque baptisé était invité à découvrir la **situation pastorale et économique** de « l'Église particulière, portion du peuple de Dieu » que constitue le diocèse, sous la conduite de son évêque, Monseigneur Pascal Roland. Comme l'a rappelé Jean-Claude Belat, membre du Conseil Diocésain des Affaires Économique en étude canonique, le diocèse est composé de paroisses « communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière » et « lieu privilégié de la communion ecclésiale » : il a détaillé les implications de **solidarité induite**. Autre précision « tout donateur est avant tout un paroissien. La Curie et les services sont centre de coût par essence », et comme on pourra une nouvelle fois le constater : **l'Église ne vit que des dons !**

Bien sûr, si nous regardons les grandes variations du passage du résultat de 2020 de l'ADBA (à gauche) du graphique à celui de 2021 (à droite), nous concluons, à juste titre, que ce sont les **legs reçus et les ventes de biens** qui sont l'élément majeur de l'année 2021 :

Passage du résultat 2020 au résultat 2021



S'arrêter là, en estimant que tout va bien, serait dangereux et réducteur :

- Dangereux, car il s'agit de **ressources exceptionnelles**, tout à fait précieuses – merci aux donateurs qui ont prolongé leur soutien à la Mission de l'Église au-delà de leur vie terrestre – mais à usage unique : le bien est vendu ne rapporte qu'une seule fois !

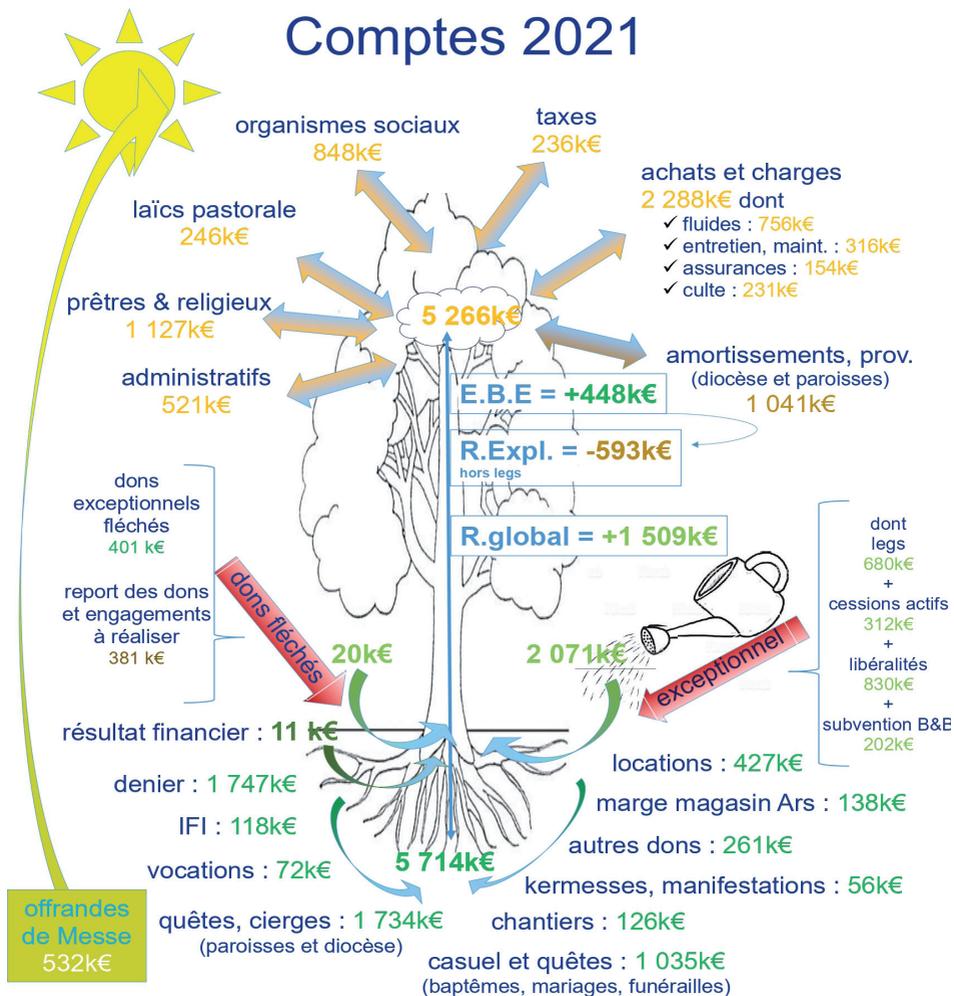
C'est pourquoi il est préconisé de « réserver les recettes exceptionnelles (legs et cessions) aux seuls investissements (pas au déficit courant) ».

Parmi ceux-là, il conviendrait de dégager des montants pour des travaux de rapport, c'est-à-dire permettant de compléter les ressources récurrentes (par des loyers).

- Réducteur, car deux années assez atypiques (2020 et 2021) pourraient cacher d'autres réalités qu'il est important de comprendre et partager pour appréhender les enjeux des années qui viennent et « **construire l'avenir ensemble** » pour reprendre l'invitation des auditeurs. C'est dans ce cadre que se poursuivent les réflexions et actions sur les biens immobiliers et ceux de la commission financière.

Pour présenter les comptes 2021 de manière simple, reprenons l'image que donne Jésus-Christ dans les paraboles sur le Royaume de Dieu

et voyons la vie économique de notre diocèse comme l'arbre du schéma ci-joint (dont les sommes sont en kiloeuros : 1k€ = 1000€) :





- cet arbre puise ses **ressources** dans le sol (les **dons récurrents** (5 714 000€) des fidèles, en **vert foncé**) pour faire grandir son feuillage (les actions pastorales et les moyens nécessaires : les **dépenses récurrentes** (5 266 000€) en **orange**).

- il profite de la puissante action du Christ-Lumière pour sa croissance, appuyée par la prière des chrétiens et par les **offrandes de messe** (532 000€, en « compte de tiers », qui n'impactent pas le compte de résultat) qui contribuent au traitement des prêtres lorsqu'ils célèbrent une messe à une intention chère au donateur (pour un défunt, un malade, une famille ou en action de grâce) !

- il est arrosé par les **ressources exceptionnelles** (2 091 000€), issus de dons récents - les legs reçus de l'année - ou de dons plus anciens, les biens immobiliers vendus ou qui ont été transformés en biens de rapport dont l'Association Diocésaine profite par des loyers ou les résultats financiers (11 000€ du fait de la faiblesse des possibilités de placement de l'ADBA).

- Pour être complet, il faut ajouter les **amortissements** des travaux et provisions (1 041 000€).

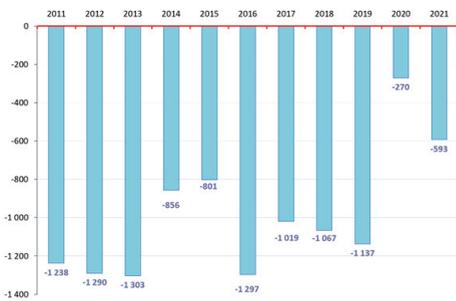
La traduction des lignes majeures du **compte de résultat** est :

- **L'EBE** (Excédent Brut d'Exploitation), **différence entre les ressources et les dépenses récurrentes**. L'EBE positif (à **+448 000€**) en 2021 – ce qui n'est pas arrivé depuis des années dans le diocèse de l'Ain – montre que **l'effort collectif** a permis **d'adapter les actions et leur coût** (avec en particulier l'effet des contrats d'achats fluides, négociés pour l'ensemble des paroisses) **au niveau des ressources disponibles** : c'est un progrès important dans la gestion du diocèse, à poursuivre dans les années à venir.

- Le R. Expl. (résultat d'exploitation hors legs), retranche à l'EBE les amortissements (1 041 000€) ce qui le rend négatif (à **- 593 000€**). Pour rappel, la bonne règle de gestion préconisée par l'audit est « d'équilibrer le résultat d'exploitation hors exceptionnel ». A -0,593M€, il faut noter une **réelle évolution positive** par rapport au -1,1 M€ de déficit en moyenne sur les 4 années précédentes qu'avait pointé les auditeurs. Ce résultat est aussi lié à la limitation des travaux immobilier au strict nécessaire (là où l'audit préconisait un arrêt complet des investissements).

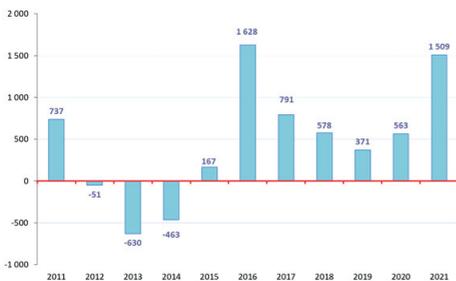


Evolution du résultat d'exploitation (en K€)



Le R. global (résultat global à 1 **509 000€**) prend en compte toutes les ressources exceptionnelles, en particulier une grande partie de la valeur (pour 825 000€) d'un bien hérité de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Lyon et de substantiels legs (pour 609 000€). Un grand merci à ces généreux donateurs !

Evolution du résultat net (en K€)



le denier vs les charges de personnel

recettes denier

1 747 000€

charges personnel

2 408 000€

déficit 2021 : 661 000€

Commentaires de l'audit (toujours d'actualité) : « équilibrer collecte du denier et traitement des prêtres et salaires laïcs »



L'assemblée générale a également été l'occasion de faire le point sur les chantiers majeurs en cours concernant la **situation économique** du diocèse et sur la meilleure prise en compte d'aspects **canoniques** :

1. La première urgence concerne le denier : début 2020, l'audit CEF soulignait que « la collecte du denier doit couvrir 100% (vs 66% en 2019) du traitement des prêtres et salaires laïcs, charges comprises : sensibiliser l'ensemble des baptisés ».

Si une réduction des coûts de personnel a déjà été faite, elle n'est ni à la hauteur des recettes actuelles, ni en ligne avec la baisse du nombre de donateurs. Le complément nécessaire pour les traitements et salaires (centralisé sur le diocèse) est pris sur la trésorerie des CED, creusant le déficit de trésorerie côté Curie : cette anomalie participe largement à la situation à traiter par la commission finances (voir § 3.)

nombre de donateurs denier





Pour rappel en 2020, il a été décidé dans le diocèse de suggérer systématiquement de **participer au denier** pour un don de 5€ minimum à l'inscription au catéchisme, à l'aumônerie, à la préparation à un sacrement, à l'école catholique, etc. en expliquant et distribuant les différents dépliants « dons à l'Église », en récupérant les coordonnées (postales + mail) pour le reçu fiscal, de l'information et des relances ! Il s'agit d'une part de **marquer concrètement l'appartenance de chaque baptisé à l'Église**, d'autre part, évidemment, de participer à la rémunération des prêtres ou LME qui les accueillent, pour assurer la **pérennité de la présence pastorale** dans le diocèse.

Lors de l'AG ont également été présentés les **résultats d'une enquête IPSOS**, avec plusieurs informations cruciales :

o Si l'on projette les % de pratiquants réguliers (6%) et occasionnels (22%), avec la moyenne IPSOS de 2,5 personnes par foyer, le potentiel de donateurs des Pays de l'Ain est entre 6 600 et 30 800 : il y a une **belle marge de progression** par rapport à la situation actuelle des donateurs !

o Lorsque l'on pose la question de « Qui, dans l'Église est le plus légitime pour parler argent et appeler au

don? » la réponse est **le curé (48%), les laïcs rencontrés (34%)**, l'évêque (31%) et les gestionnaires (20%) ! Les habitués de la gestion savent que, lorsque les ressources n'arrivent pas à progresser pour couvrir les dépenses, ce sont ces dernières qui doivent baisser en **faisant des économies** : deux pistes majeures, **l'immobilier** (cf §2.), « pierres de l'église » puis, si cela ne suffit pas, le non remplacement **des personnes** « pierres vivantes de l'Église » recevant un traitement ou une rémunération : dans un environnement très déchristianisé, il serait dommage de réduire la présence pastorale dans le diocèse...

2. Le point d'avancement du deuxième large chantier en cours, qui concerne l'immobilier, a été fait par Bertrand Lapostolle, à qui notre évêque a confié la présidence du Comité des Assises de l'Immobilier : En juillet 2021, notre évêque invitait le diocèse à entrer dans une démarche de type synodale en vue d'imaginer la pastorale de demain et ses conséquences sur l'immobilier. Il nous rappelait le contexte : baisse de la pratique et des donateurs, réduction prévisible du nombre de prêtres, moyens financiers limités et engageait à une réflexion prospective approfondie en doyennés. Les premières réunions par doyennés se sont tenues à partir



d'octobre 2021, ont fait l'objet de comptes-rendus partagés donnant une vision des biens immobilier, des premiers indicateurs pour l'analyse et l'éclairage des décisions. Les rencontres ont montré de réelles **difficultés à travailler ensemble**, à remettre en cause l'existant et à **se projeter** sur l'avenir, mais la prise de conscience est faite et la dynamique lancée pour, à l'écoute de l'Esprit Saint, « construire l'avenir ensemble », comme nous y invitait les auditeurs CEF, sur 2022 et 2023. La poursuite du processus est en cours, avec en particulier une réunion par doyenné l'après-midi de l'AG le 24 juin (voir ci-dessous).

3. Le troisième travail en cours est celui de la **commission financière**, belle collaboration entre des curés, des membres de conseils économiques et de la Curie sur laquelle Eric Saumet a donné l'éclairage à date : Là-aussi à l'appel des auditeurs d'« être en vérité sur la situation économique », il s'agit **d'ajuster la vision de tous les acteurs** sur la situation économique en paroisse et pour le diocèse dans son ensemble : la somme des soldes de Compte Epargne Diocésain (CED) des paroisses en 2019 s'établit à 10,1 M€, là où la trésorerie réelle du diocèse est égale à 3,9 M€, du fait d'une trésorerie négative (- 6,2 M€) de la Curie et des services. Cette situation n'est pas

liée à la gestion globale de **l'Association Diocésaine de Belley-Ars, tout à fait saine et certifiée** au niveau civil (ADBA)... avec une sensibilité moindre aux aspects canoniques paroissiaux et au déséquilibre entre les produits et les charges d'exploitation pris en compte par la Curie. La résolution de cette situation passe par la reconstitution d'un **bilan par paroisse** (les données informatiques existent) puis une gestion avec un **budget** et un **compte de résultat** par paroisse. Le rattrapage de l'écart entre la trésorerie réelle et la théorique et le fonctionnement pour l'avenir sont à l'étude. Il est recherché à ce que les **chiffres soient le reflet de la réalité économique et canonique** et à ce que les paroisses soient mieux associées aux décisions de dépenses et d'organisation.

L'après-midi du 24 juin 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale du Diocèse, se sont poursuivies les **réflexions sur les besoins pastoraux prospectifs par doyenné et leurs conséquences sur l'immobilier**, dans le contexte de baisse du nombre de prêtres, de pratiquants, de donateurs d'une part et l'importance des biens immobiliers et de leur coût (2.5M€ /an) d'autre part.



La participation à cet après-midi a été importante (20 prêtres et 36 laïcs, trésoriers, référents immobiliers, etc.), traduisant une nette prise de conscience du contexte et des enjeux correspondants pour notre diocèse.

Dans un premier temps, par une petite enquête, chacun a été invité à s'exprimer sur l'échelon qui lui paraît le plus pertinent pour l'organisation prospective des activités pastorales dans 20 ou 30 ans, tenant compte des évolutions ci-dessus : Groupement paroissial, doyenné, diocèse, sanctuaire d'Ars, province, national, ou «autre (à spécifier)».

Le dépouillement amorce une réflexion sur des formes nouvelles potentielles à donner aux activités pastorales en première annonce comme en consolidation de la foi dans un contexte de « sobriété » de moyens (humain et économique). Leur examen doit se poursuivre en doyenné, prêtres et laïcs réunis, pour discerner

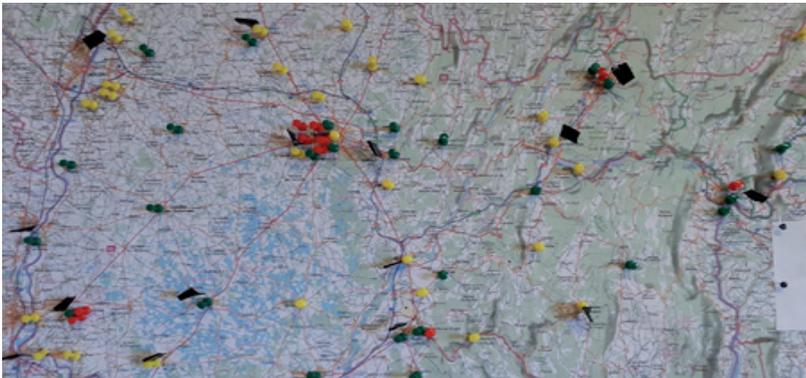
ensemble : Qu'est-ce qui relève de l'échange individuel avec un prêtre ou un baptisé ? du partage fraternel local et fréquent type *lectio divina* ? de la formation catéchétique en groupe de taille suffisante pour susciter l'intérêt et les échanges ?

Qu'est ce qui doit être préféré à l'échelle d'un doyenné ou d'un sanctuaire ?

Peut-on garder deux lieux de pastorale diocésaine (Ars et Bourg) ? etc.

Puis, les participants ont travaillé sur la situation propre de leur doyenné, sur la base de la liste de leurs biens, du compte-rendu des réunions précédentes, des indicateurs relatifs de chaque doyenné, de la carte des implantations... Les contributions résultantes montrent une **prise en compte réelle** (même si elle est de niveau variable) de la problématique, avec des **propositions précises ou des pistes sérieuses de réflexion... à poursuivre.**

Olivier Bauer, économiste diocésain



Les prochains événements dans le diocèse

Fête de saint Jean-Marie Vianney à Ars-sur-Formans

Du 1^{er} au 3 août

Recollection pour prêtres à Ars

3 et 4 août au Sanctuaire d'Ars

- **3 août** : Messe pour les vocations
- Veillée et nuit d'adoration
- Office des laudes
- **4 août** : Messe solennelle (à revoir sur la page youtube du Sanctuaire d'Ars) puis vénération libre de la relique du coeur du Saint
- Projections du film «Le chemin du ciel» et Jeux pour les enfants (prairie), procession avec la relique du coeur, vêpres solennelles avec catéchèse
- Confessions

3 septembre : Journée de rentrée diocésaine à Ars

- 10h : Temps de prière et d'accueil par Mgr ROLAND
- 11h : Ateliers : famille et la Parole de Dieu ; transmission père-fils et mère-fille (Cycloshow et XY évolution) ; masculinité et paternité (atelier pour hommes) ; la place du père dans la famille (atelier pour femmes) ; être grand parent aujourd'hui ; présentation des JMJ à Lisbonne.
- 12h30 : Repas tiré du sac
- 13h30: Démarche de pèlerinage au sanctuaire d'Ars
- 15h : Messe de rentrée avec l'Enseignement catholique
- 17h : Envoi

FÊTE DU SAINT CURÉ D'ARS 2022

Mercredi 3 Août

11h Messe pour les vocations
21h Veillée d'adoration et de confession puis Nuit d'Adoration



sous la présidence de Mgr Pascal ROLAND

JEUDI 4 AOÛT

à l'église Notre Dame de la Miséricorde
9h Office des laudes

10h MESSE SOLENNELLE (retransmise en direct à la Basilique) puis vénération libre de la relique du coeur du Saint

Après-midi : Projections du film "Le chemin du ciel" et Jeux pour les enfants (prairie)

PROCESSION avec la relique du coeur
Vêpres solennelles avec catéchèse

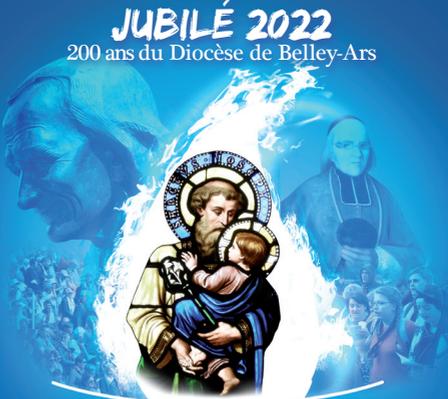


CONFESIONS
TOUTE LA JOURNÉE SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE
ET L'APRÈS-MIDI À LA BASILIQUE

RENSEIGNEMENTS :
Accueil du Sanctuaire - 04 74 08 17 17 - info.ars@belley-ars.fr

JUBILÉ 2022

200 ans du Diocèse de Belley-Ars



RENTRÉE DIOCÉSAINE

La Paternité

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022
SANCTUAIRE D'ARS



catholique-belley-ars.fr



Agenda diocésain

Ecole de Prière Jeunes 2022

Du 14 au 20 août à Matafelon-Granges

Inscriptions : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Ouverture du Jubilé 2022

9 octobre 2022

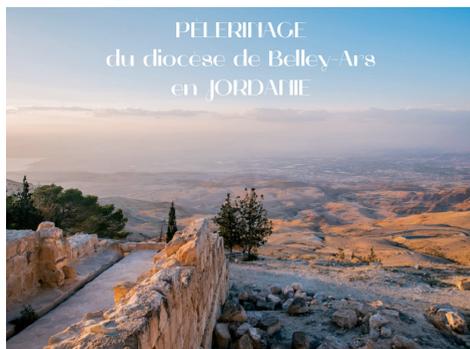
Au Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse

Pèlerinage en Jordanie

En octobre 2023

Renseignements auprès du service des Pèlerinages :

pelerinage@belley-ars.fr



Pèlerinage Jordanie

Octobre 2023
Vacances scolaires

Sur la route de nos exodes du Wadi Rum au Mont Hébo

5 jours de randonnée hors des sentiers battus, autour du Wadi Rum et du site de Petra et une remontée en sarrétant sur les sites majeurs de l'histoire du salut.

Informations complémentaires sur le site du diocèse



pelerinage@belley-ars.fr



Pèlerinage accompagné par le Père Daniel Lefevre

Lieux principaux découverts :
Wadi Rum (3 jours), Baïcha, Petra, Mont Aaron, Hacheroote, Bethanies, Hadaba, Mont Hébo, Jérash

Pour les pré-inscriptions, merci de contacter le Service de Pèlerinages ou scanner le QR code ci-joint

31 rue du Dr Nodet
01000 Bourg-en-Bresse

Sommaire

Edito	p. 1
Regards croisés	p. 2
Repères économiques	p. 4
Agenda diocésain	p. 13

Église

des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 5 août 2022

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars

Couverture : Statue du monument de la rencontre

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr